



transports régionaux
neuchâtelois

RAPPORT DE GESTION 2007



SOMMAIRE



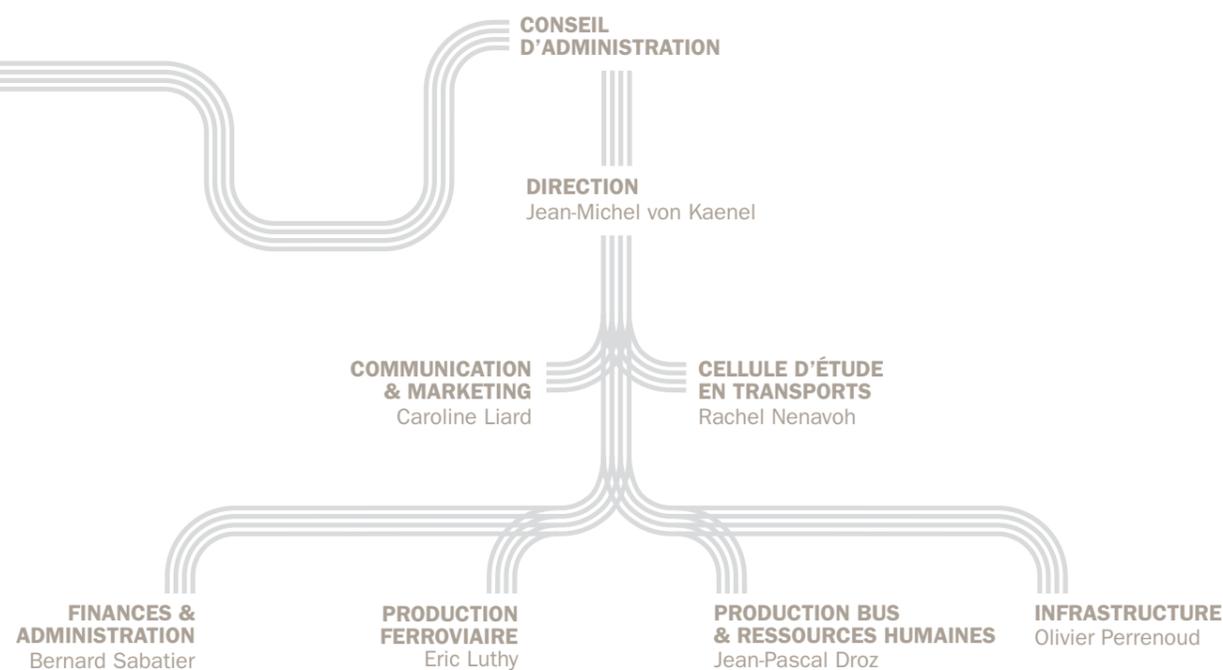
01	Sommaire
02	Conseil d'Administration Organigramme
03	Message du Directeur Chiffres clés 2007
04	Grandes œuvres
08	Personnel
10	Production et marché
14	Marketing et communication
18	Finances
19	Compte de fonctionnement
20	Bilan
21	Décompte final des mesures d'aides techniques
22	Rapport de la fiduciaire
23	Annexe aux comptes

ÉTAT NOMINATIF AU 31 DÉCEMBRE 2007

Conseil d'administration

	ENTRÉE	ECHÉANCE DU MANDAT
PRÉSIDENT		
M. Duerrenberger Pierre, Fontaines	1999	2011
VICE-PRÉSIDENT		
M. Cuche Fernand, Conseiller d'Etat, Neuchâtel *	2005	
MEMBRES		
M. Calame Jean-Maurice, Les Ponts-de-Martel	1999	2011
M. Calame René, Môtiers	1999	2011
M. Vuilleumier Pascal, Chef de l'Office cantonal des transports, Neuchâtel *	2006	
M. Kurth Laurent, Conseiller communal, La Chaux-de-Fonds	2005	2011
M. Lechaire Philippe, Les Brenets	1999	2011
DIRECTION		
M. von Kaenel Jean-Michel, ingénieur EPF, Directeur	1975	
M. Droz Jean-Pascal, responsable production bus & R.H.	1997	
M. Luthy Eric, responsable production ferroviaire	1991	
M. Sabatier Bernard, responsable finances & administration	1993	
ORGANE DE RÉVISION		
Fiduciaire Lucien Leitenberg SA, La Chaux-de-Fonds	1999	2008

* Membres désignés par l'Etat selon l'article 19 des statuts



MESSAGE DU DIRECTEUR

L'année 2007 fut un exercice de consolidation des grands projets lancés en 2005 et 2006 : prolongement de la nouvelle identité visuelle, mise en service de la rame ferroviaire FLIRT, réception et installation des systèmes embarqués et d'information voyageurs, sécurisation des passages à niveau et pose de filtres à particules sur plus de la moitié des bus diesel. Cependant, 2007 est également une année de lancement de nouveaux projets : refonte totale du site internet à l'adresse www.trn.ch, appel d'offres et commande, avec les entreprises CJ et TN, d'un nouveau système de distribution en lien avec la future Communauté Tarifaire Intégrale (CTI) neuchâteloise, mise en chantier, en partenariat avec les Compagnies LNM et TN, d'une Convention Collective de Travail (CCT) neuchâteloise avec notre partenaire social, le Syndicat du personnel des transports (SEV), projet de vente de nos deux rames ferroviaires NINA au BLS et acquisition de 2 FLIRT ainsi que plusieurs projets d'infrastructure. Tous ces projets poursuivent le même but : améliorer nos prestations tant vis-à-vis de notre clientèle que de nos commanditaires de l'offre.

Les résultats 2007 sont conformes à nos prévisions : les produits de transport progressent de 0,9% par rapport à 2006, les produits accessoires de 2,2% alors que les indemnités publiques baissent de 1,2%. Le recul de l'offre de 2,3% en urbain et de 1,2% en régional provient de l'abaissement de la fréquence du réseau loclois et de la suppression de deux paires de courses de bus au Val-de-Travers. Quant à la fréquentation, elle progresse de 0,4% en service urbain et recule de 1,4% sur le plan régional. L'hiver clément des premiers mois de 2007 a provoqué un important recul des demandes de transport à destination des pistes de ski.

Nous nous réjouissons d'avoir pu abaisser nos charges de fonctionnement de 0,5% malgré l'inflation et les importantes prestations de remplacement de trains par des bus effectuées pour le compte des CFF.

Ce message est aussi l'occasion de remercier les pouvoirs publics de leur indispensable soutien, notre clientèle de sa fidélité et l'ensemble des cadres, collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement en faveur d'une mobilité accessible à tous et respectueuse de notre environnement.

CHIFFRES CLÉS 2007

EN MILLIERS	2007	2006	VAR. %
QUANTITÉS			
Urbain: Offre en véhicules-km	1'431	1'465	- 2,3%
Voyageurs transportés	6'684	6'658	+ 0,4%
Régional: Offre en véhicules-km	1'784	1'805	- 1,2%
Voyageurs transportés	3'874	3'928	- 1,4%
FINANCES			
Charges: Personnel	18'252	17'951	+ 1,7%
Autres charges	16'140	16'600	- 2,8%
TOTAL DES CHARGES	34'392	34'551	- 0,5%
Produits: Transport	9'008	8'926	+ 0,9%
Indemnités des pouvoirs publics	21'123	21'378	- 1,2%
Produits accessoires	4'420	4'326	+ 2,2%
TOTAL DES PRODUITS	34'551	34'630	- 0,2%
Excédents des produits	159	79	+ 101,3%



VÉHICULES FERROVIAIRES

La nouvelle rame ferroviaire FLIRT (Fast Light Innovative Regional Train), commandée fin juin 2005 à l'industriel suisse Stadler Rail, a été mise en service commercial le 14 mai.

Cette FLIRT TRN 331 est la neuvième automotrice ou rame automotrice électrique acquise par la Compagnie pour la ligne du Val-de-Travers depuis son électrification en 1944. L'investissement de CHF 8'490'000.- a été possible grâce à un partenariat conclu avec les TPF, sous forme de vente et de location à long terme de matériel de la génération précédente, et au regroupement de commandes avec une série de 12 rames destinée au chemin de fer du SOB. La FLIRT TRN offre :

- Un grand confort pour la clientèle grâce aux suspensions pneumatiques, aux planchers montés sur amortisseurs, à la climatisation silencieuse, aux vitrages à haut pouvoir isolant, aux entrées et au plancher surbaissés ainsi qu'aux espaces intérieurs transparents et accueillants.
- Des zones multifonctionnelles généreusement dimensionnées sur les plates-formes d'accès pour accueillir les passagers en chaises roulantes, les voitures d'enfants, les vélos et les skis.
- Un concept général répondant aux nouvelles exigences visant à assurer un accès non discriminatoire des personnes handicapées aux transports publics, y compris des wc à circuit fermé de nouvelle génération avec bio-réacteur.
- 219 places assises, dont 24 en 1^{ère} classe, et 4 doubles portes par côté pour faciliter l'échange des voyageurs. Avec les places debout, la capacité de la rame atteint 460 places au total. Les 1^{ères} classes sont équipées de prises électriques pour lap tops.
- Un système de surveillance vidéo, la grande transparence de la rame et des bornes d'appel téléphoniques en lien avec la police apportent un plus au sentiment de sécurité du voyageur.
- Des performances élevées, une vitesse de 160 km/h, de fortes accélérations et décélérations, 4 chaînes de traction triphasées et redondantes d'une puissance maximale de 2600 kW. La longueur de la rame est de 74 m et son poids à vide atteint 120 t.

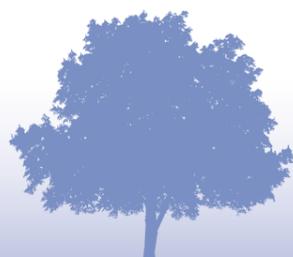
BUS

Le parc total des bus s'élève à 67 unités en moyenne annuelle. Il est composé de 26 autobus régionaux, dont 10 articulés et 3 minibus, de 26 autobus urbains, dont 4 articulés, 6 midibus et 3 minibus et de 15 trolleybus urbains, dont 9 articulés.

En ville de La Chaux-de-Fonds, la part effectuée par les trolleybus électriques a progressé, par rapport à 2006, de 8,2% à 554'000 km alors que celle des autobus diesel a été réduite de 4,5% à 718'000 km. Les TRN souhaiteraient pouvoir augmenter à l'avenir la part de la traction électrique, mais elle dépend totalement des chantiers et autres manifestations qui, en interdisant l'accès au réseau des lignes électrifiées, nécessitent l'engagement d'autobus diesel autonomes.

Conscients de leur responsabilité en matière environnementale, les TRN ont équipé 27 de leurs 45 bus diesel de filtres à particules jusqu'à fin 2007 et ont passé commande de 11 autres équipements qui seront installés en 2008.

Poursuivant le même objectif de protection de l'air en plus de ceux d'améliorer le confort de leur clientèle et l'attractivité de leur service, les TRN ont passé commande en fin d'année d'une série de 7 midibus, avec moteur Euro 5 et filtres à particules, pour desservir le réseau du Locle et les lignes 10 et 11 de La Chaux-de-Fonds.



SYSTÈMES EMBARQUÉS ET D'INFORMATION VOYAGEURS

Dans leur souci permanent d'améliorer leurs prestations, que ce soit vis-à-vis de la clientèle ou des commanditaires de l'offre, les TRN ont effectué une étude de marché sur le développement et l'évolution des équipements dans les véhicules (système de comptage, vidéo surveillance et information voyageurs) et aux arrêts. Elle a essentiellement consisté à prendre connaissance des expériences d'autres entreprises et à rencontrer des fournisseurs tout en analysant leurs propres besoins. C'est une démarche conséquente, d'une durée de presque 2 ans, qui s'est concrétisée en 2007 et qui implique une évolution de l'entreprise par rapport à de nouvelles technologies et une nouvelle gestion.

Ainsi, suite à l'appel d'offre public publié en août 2006 et l'analyse des trois offres parvenues aux TRN, IMP International (Genève) a été choisi en février 2007. La raison est que ce fournisseur a développé un concept global comprenant un ordinateur de bord et des équipements connectés à celui-ci et qu'il fournit tous les éléments de son système.

Durant l'année, 27 bus ont été équipés de systèmes d'information voyageurs, comptage et vidéo à La Chaux-de-Fonds et 12 au Val-de-Ruz.

Cet investissement important représente des avantages nombreux à plusieurs niveaux:

- Le système de comptage des passagers - 16 véhicules - sert à améliorer la connaissance du réseau et l'évolution de la demande par ligne, par arrêt ou par région. Il aide à vérifier l'adéquation des prestations à la demande pour l'élaboration des offres à l'attention du Canton et de la Confédération et est nécessaire pour la répartition des produits de transport de la future communauté tarifaire intégrale CTI (abonnements et titres de transports individuels).
- Le système de vidéosurveillance - 39 véhicules - sert à poursuivre le vandalisme impuni afin de décourager les auteurs, contribue à la diminution des frais de réparation souvent à la seule charge de l'entreprise, à la diminution des mandats de surveillance de sécurité attribués à des tiers privés et aide à réduire le sentiment d'insécurité en soirée afin de maintenir une bonne fréquentation.
- Le système d'information voyageurs (SAIV) - 39 véhicules - améliore la lisibilité du parcours pour le client occasionnel et contribue à son confort. Il permet d'introduire une information vocale afin de répondre aux exigences d'accessibilité des personnes handicapées.

D'autre part, les TRN se sont associés à la régie publicitaire Media-Link responsable du contenu des messages, qu'ils soient publicitaires ou informatifs, (excepté ceux liés à l'exploitation

TRN): de la diapositive, à l'animation simple, jusqu'au film. Un concept équilibré entre les annonces publicitaires (40%) et les annonces informatives, voire ludiques (60%) a été convenu afin d'en assurer son attractivité. Il est proposé, par exemple, des bandes-annonces cinéma, des informations culturelles des musées et théâtres neuchâtelois, des concours, la météo, le bulletin d'enneigement des installations du canton, etc. Une mise à jour des fichiers images se fait chaque nuit à l'aide d'un système Wifi installé dans chaque véhicule et dans les dépôts correspondants. Mais rappelons que l'annonce du prochain arrêt reste l'information primordiale qui s'affichera spontanément à l'approche de l'arrêt dès mars 2008. Le processus de mise en place du SAIV se poursuivra dans les véhicules et aux arrêts durant les années 2008 à 2010.

INFRASTRUCTURE

Sur la ligne ferroviaire Travers - Buttes, deux passages à niveau non gardés ont été sécurisés par adjonction de barrières et de signalisations lumineuses. Il s'agit des passages dits «de la Piscine» et «de la Bergerie» à Môtiers.

Le projet de renouvellement de la gare de Fleurier s'est poursuivi par l'établissement des plans définitifs du champ de voies, des canalisations souterraines et de ligne de contact.

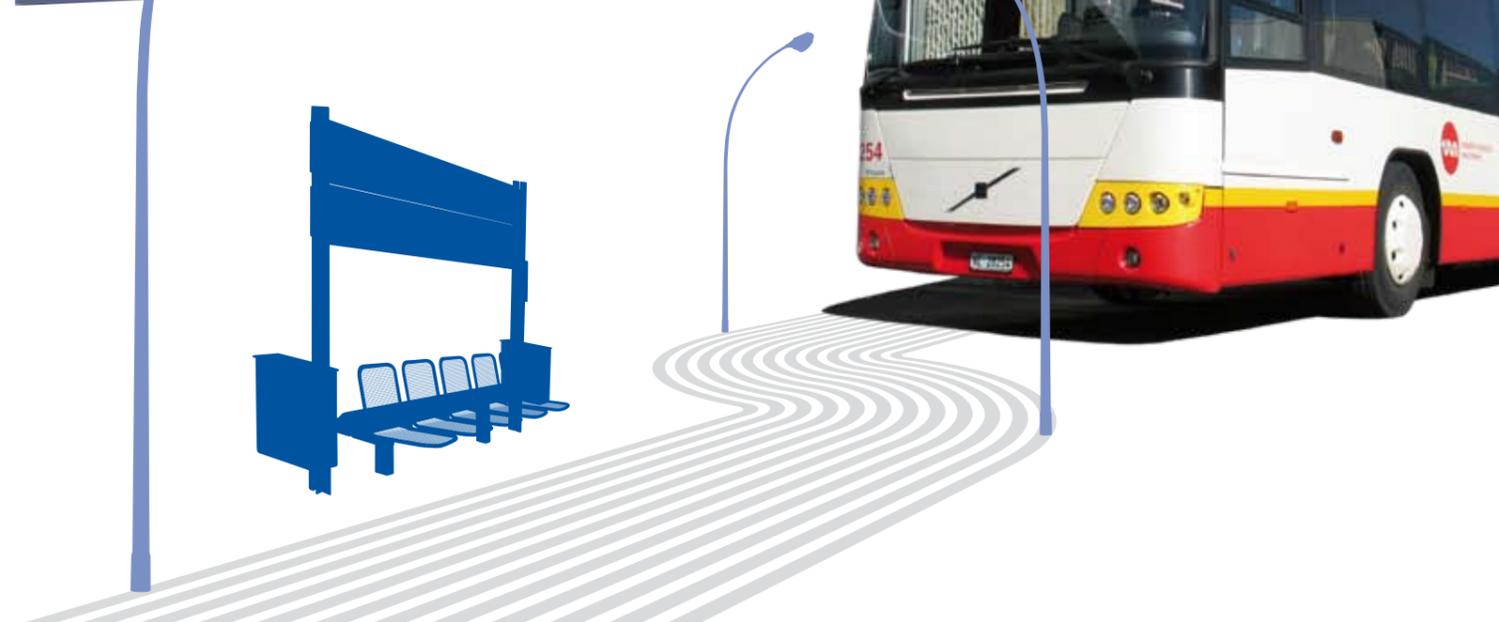
Un groupe de travail comprenant entre autres un bureau d'ingénieurs, mandaté par la commune de Fleurier dans le cadre du réaménagement de la place de la gare, un architecte, mandaté par les TRN pour la rénovation du bâtiment voyageurs, et des représentants des autorités communales a été créé afin d'élaborer un projet harmonieux et bien intégré dans le concept d'urbanisation du village.

Sur la ligne Les Ponts-de-Martel - La Chaux-de-Fonds, la principale réalisation a été notre participation à la reconstruction du Pont-du-Midi à La Chaux-de-Fonds. L'ouvrage centenaire a été reconstruit en collaboration avec les CJ et les CFF, ces derniers étant les maîtres d'œuvre de ces travaux.

Au niveau de la ligne de contact, à part l'entretien courant, il a été nécessaire de remplacer un mât de terminaison de ligne en gare des Ponts-de-Martel.

Sur le réseau trolleybus, l'année aura été marquée par l'achèvement des travaux de modification de la ligne de contact pour s'adapter au nouveau tracé de la H20 à la Combe-à-l'Ours.

A part les quelques modifications mineures de la ligne de contact qui, comme chaque année, nous ont été demandées dans le cadre de la construction de nouveaux immeubles, signalons encore le remplacement, à titre d'essai pilote, de la motorisation d'une aiguille trolleybus par un nouveau système qui devrait mieux se comporter face au gel.



EFFECTIF

Fort de 180 personnes en moyenne annuelle, l'effectif du personnel a progressé de 2 unités par rapport à 2006 et revient ainsi au niveau de 2005. Cette augmentation est liée d'une part aux prestations importantes de remplacement des trains CFF et, d'autre part, aux engagements anticipés pour former des conducteurs supplémentaires nécessaires au renforcement de l'offre chaux-de-fonnière (lignes 10 - 11 - 12) dès le 9 décembre 2007. Le taux de rotation du personnel s'est élevé à 2,8%, en recul de 2,2% par rapport à 2006 et de 3,2% par rapport à 2005. Six conducteurs de bus, 2 mécaniciens de traction, 1 agent d'accompagnement des trains et 1 d'entretien des véhicules ont été recrutés alors que cinq retraites ou départs ont marqué l'exercice.

ABSENCES

Globalement, la moyenne des jours d'absence pour les cas de maladie et d'accident a augmenté de 8,7 jours en 2006 à 10 jours en 2007. Les motifs d'absence d'accident sont en hausse de 2,5 à 3,1 jours et ceux de la maladie de 6,2 à 6,9 jours en moyenne.

RÉMUNÉRATION

Sur le plan salarial, une adaptation de 1,2% des salaires plus une hausse de CHF 500.- par an pour un poste à 100% ont été accordées en 2007.

ASSURANCES SOCIALES

La restructuration de notre caisse de pension de l'ASCOOP au 1er janvier 2006 a porté ses fruits. Les résultats de la caisse de prévoyance ne sont pas encore connus à ce jour, mais nous savons que le rendement de la fortune totale a atteint 3,41%, ce qui constitue une bonne performance dans la conjoncture boursière difficile de 2007. L'assainissement mis en place par l'ASCOOP a été renforcé par des mesures complémentaires mises à charge du compte de fonctionnement 2007.

La SUVA a procédé une nouvelle fois à un relèvement de ses primes de 5,0% de l'assurance contre les accidents professionnels et de 5,2% de l'assurance contre les accidents non professionnels.

JUBILAIRES

La direction a eu le plaisir de fêter et remercier de leurs services et de leur fidélité 12 collaborateurs pour 20, 25, 30, 35 et 45 ans de service; elle a pris congé de 3 nouveaux retraités au cours de la même manifestation, qui s'est déroulée sur un bateau de la LNM.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La collaboration avec notre mandataire s'est poursuivie pour aboutir à l'achèvement du «Manuel de connaissances fondamentales en matière de prévention des accidents au travail». Ce document, commun aux entreprises CJ et TRN, est destiné à servir de support de cours et sera distribué à l'ensemble des collaborateurs à l'occasion de séances de formations à venir.

Un autre document intitulé «Concept de la sécurité au travail et de la protection des biens», présentant les engagements et la politique de l'entreprise en matière de sécurité, a également été créé.

En ce qui concerne les activités sur le terrain, les collaborateurs des services de la voie, de la ligne de contact ainsi qu'une partie des employés des dépôts ferroviaires ont bénéficié d'une journée de sensibilisation aux dangers du courant électrique au Centre d'Essais et de Formation des distributeurs romands d'énergie à Préverenges.

Des aménagements sécuritaires, sous forme de barrières et de passerelles, ont également été réalisés sur un tronçon particulièrement escarpé de la ligne Les Ponts-de-Martel - La Chaux-de-Fonds. Ceux-ci permettent désormais aux services d'entretien de cheminer le long de la voie sans danger de chute.



HORAIRES

L'horaire 2006 / 2007, entré en vigueur le 10 décembre 2006 et s'étendant jusqu'au 08 décembre 2007, a entraîné plusieurs nouveautés propres à chacun des réseaux.

Afin d'améliorer la lecture et la compréhension des horaires et des réseaux, de nouveaux plans de réseaux en couleurs ont vu le jour et ont été diffusés à chaque arrêt avec une nouvelle signalétique des lignes. L'affichage des horaires reprend la couleur de la ligne figurant sur le plan de réseau.

LIGNE FERROVIAIRE BUTTES - NEUCHÂTEL

Exceptée la marche du tr. 4836, qui a été retardée de 1 minute au départ de Fleurier pour Buttes (départ 20h21), les prestations de l'horaire ont été reconduites sans modification.

LIGNE AUTOBUS COUVET - FLEURIER - LES VERRIÈRES - PONTARLIER

Dans le but d'optimiser les prestations en soirée à partir de 18h45, quelques courses ont subi des adaptations de l'ordre de 16 à 21 minutes au départ des Verrières-Meudon en direction de Fleurier, respectivement au départ de Couvet ainsi qu'une modification de la desserte de Pontarlier dès 19h21. En raison de leur faible fréquentation, deux paires de courses ont été supprimées respectivement sur les parcours Fleurier - Les Verrières-Meudon - Fleurier et Fleurier - Couvet - Fleurier.

LIGNE FERROVIAIRE LES PONTS-DE-MARTEL - LA CHAUX-DE-FONDS

Seules quelques adaptations de l'ordre de 1 à 4 minutes sont intervenues en cours de soirée.

LIGNE FERROVIAIRE LES BRENETS - LE LOCLE

En raison des correspondances CFF en gare du Locle, pratiquement tous les trains ont subi des modifications de l'ordre de 1 à 4 minutes.

Afin d'assurer une meilleure correspondance avec le train CFF 4878, le train qui circulait à 17h00 au départ du Locle du lundi au vendredi a été avancé à 16h31. Le train 32 (anciennement 30), qui circulait seulement les samedis et dimanches, circule dorénavant chaque jour et assure la correspondance avec le train CFF 2780 (Le Locle départ 17h13). Il remplace ainsi le train 34 qui circulait du lundi au vendredi à 17h50.

LIGNES DU VAL-DE-RUZ

L'horaire client ainsi que les points desservis ont été reconduits sans modification.

Une nouveauté a été installée à l'arrêt Vauseyon afin d'améliorer le service à la clientèle: l'arrêt s'effectue désormais sur appel, ce qui permet une nette amélioration du nombre de courses pouvant le desservir depuis le centre-ville de Neuchâtel. Le principe de fonctionnement est le suivant: l'arrêt est équipé d'un bouton d'appel à activer 5 minutes au moins avant l'heure prévue du passage du bus. Une lampe témoin, située au centre-ville (sortie du tunnel de Pré-Barreau), informe le conducteur avant son accès à l'autoroute, qu'un client souhaite prendre le bus à l'arrêt Vauseyon. Ainsi, en semaine, les 41 courses journalières au départ de la Place Pury peuvent, sur demande, desservir l'arrêt Vauseyon. De tels systèmes fonctionnent de manière satisfaisante à La Chaux-de-Fonds depuis 2 ans déjà. Dans le sens Val-de-Ruz - Neuchâtel, la demande d'arrêt se fait au conducteur.

Les vendredis et samedis soirs, un service ponctuel de contrôle et de sécurité dans le bus a été mis en place au départ de La Place Pury à 0h00. Il permet d'améliorer le sentiment de sécurité de notre clientèle et du conducteur et, par la même occasion, de faire respecter certaines règles comportementales élémentaires.

LIGNE INTERURBAINE LA CHAUX-DE-FONDS - LE LOCLE

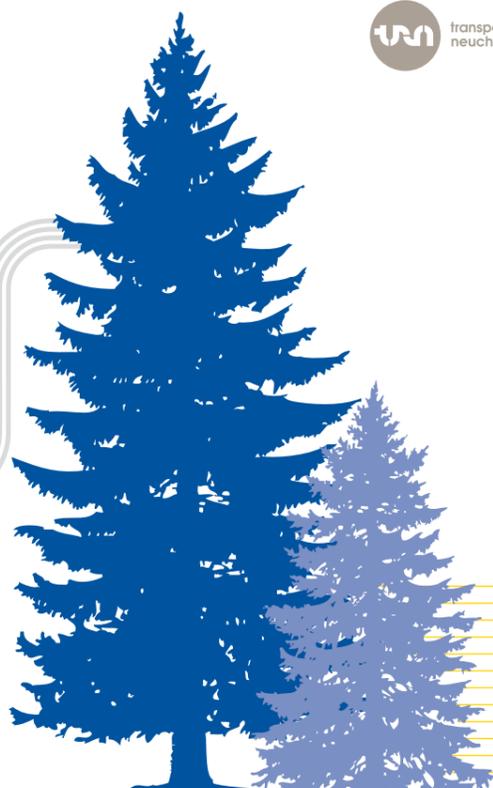
L'horaire a été reconduit sans modification.

RÉSEAU URBAIN DE LA CHAUX-DE-FONDS

Globalement, l'horaire a été reconduit en l'état du lundi au vendredi ainsi que le samedi.

Pour le dimanche après-midi, entre 14h00 et 18h00, deux bus supplémentaires ont été réintroduits sur les lignes 2 et 4 desservant le réseau selon les lignes habituelles du réseau de jour. Cette amélioration permet de diminuer le temps de parcours pour rejoindre La Charrière et Les Eplatures depuis le centre-ville.

La ligne 11 a subi une modification de parcours au retour des Prés de la Ronde. Après l'arrêt «Forains», la ligne suit la rue du Pont pour desservir le sud du centre de santé de «La Comète» à l'arrêt «Pont». Puis la ligne passe par la rue de la Cure et se poursuit sans modification jusqu'à la Gare.



RÉSEAU URBAIN DU LOCLE

En raison de la forte progression du trafic individuel en ville du Locle et de l'augmentation du nombre de demandes d'arrêts de la clientèle, la fréquence de desserte du réseau a dû être abaissée de 15 à 20 minutes. Cette adaptation a permis une amélioration des correspondances entre les différents moyens de transport (trains, bus régionaux et bus urbains), une conduite plus détendue et un accroissement du confort des voyageurs.

L'organisation des lignes a également été améliorée : les arrêts «Gare» et «Billodes» ont été intégrés aux lignes principales 1 et 2 répondant ainsi d'une manière plus optimale aux désirs de la clientèle.

FAITS DIVERS

Un accident est survenu le 25 août 2007 au passage à niveau non gardé, situé au km. 5.869 de la pleine voie Couvet - Môtiers, entre une composition CFF et une voiture. Le conducteur de cette dernière et sa passagère ont été tués sur le coup. Notre responsabilité n'est pas engagée.

TARIFS

Les tarifs nationaux ont été modifiés dès le 12 décembre 2007. En moyenne, les différents tarifs ont été augmentés de 3,7%; cette augmentation n'a eu que peu d'influence sur les recettes de l'année.

Les tarifs urbains et de la Communauté neuchâteloise Onde Verte n'ont, par contre, pas été augmentés.

TRAFIC

Globalement, les produits de transport ont progressé de 0,18% sur les lignes régionales et de 1,65% sur les lignes urbaines. Les nombres des voyageurs transportés et des kilomètres parcourus ont été stables en trafic urbain et en légère diminution en trafic régional.

Le trafic des voyageurs individuels a reculé au profit du trafic des abonnements Onde Verte, tant aux niveaux du nombre de voyageurs que des recettes.

Pour ce qui est de la Communauté tarifaire Onde Verte, le nombre de mois-abonnements vendus progresse de 0,7% et les recettes de 1% pour dépasser les 15 millions de francs. Bien que la clé de répartition dynamique soit légèrement défavorable en 2007 pour les TRN, les produits augmentent de 1,7% en trafic régional et de 6,2% en trafic urbain.

A noter également une baisse marquée (-30%) des recettes diverses en trafic régional. Le début de l'année ayant été clément, la faible demande des écoles pour des courses spéciales à destination des pistes de skis du canton est l'une des causes principales de cette baisse, en particulier sur les lignes du Val-de-Ruz.



INAUGURATION

Nouvelle rame Flirt

Afin de présenter notre toute dernière acquisition en matière de matériel ferroviaire, une course inaugurale, avec conférence de presse en gare de Neuchâtel, s'est déroulée le mercredi 2 mai 2007. La cérémonie s'est prolongée au dépôt TRN de «La Piasseta» à Fleurier.

Une journée porte ouverte au dépôt ferroviaire de Fleurier a également été organisée, le samedi 5 mai 2007, afin de permettre aux collaborateurs TRN ainsi qu'au public de venir admirer et tester le confort de notre nouvelle rame ferroviaire. A ce titre, deux courses spéciales Fleurier - Les Verrières, aller-retour, ont été mises en service en matinée et en début d'après-midi. Entre les animations, les courses spéciales et les grillades, plus de 500 personnes ont défilé au dépôt de «La Piasseta».

Systèmes d'information voyageurs et filtres à particules

Une conférence de presse a eu lieu le jeudi 21 juin 2007 au dépôt bus 'Bois Jean Droz' à La Chaux-de-Fonds afin de présenter les systèmes d'information voyageurs à la presse et à nos différents partenaires.

Un bus démonstration stationné à la gare TRN de La Chaux-de-Fonds a en outre permis à notre clientèle et au public intéressé de découvrir ces différents systèmes ainsi que les nouveaux filtres à particules. Sur place, du personnel TRN était présent afin d'expliquer le fonctionnement des différents appareils et de répondre aux questions.

PARRAINAGE

«DisWoir», le concours du meilleur accent neuchâtelois

Du 1er mars au 30 juin 2007, la cabine enregistreuse «DisWoir» a sillonné le canton de Neuchâtel à la recherche des prétendants au titre du meilleur accent neuchâtelois. Les TRN, séduits par le projet, ont décidé de soutenir la manifestation en mettant le bus MobiCité à disposition des organisateurs lors de la marche du 1er mars, jour du lancement du concours.

Le bus a non seulement permis de recueillir les marcheurs à bout de souffle, mais a offert une occasion pour «DisWoir» de recueillir les premières prestations vocales des neuchâtelois.

MANIFESTATIONS

150 ans de la ligne La Chaux-de-Fonds - Le Locle

Pour marquer le 150^{ème} anniversaire de la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds - Le Locle, un comité d'organisation dont faisait partie les CFF, les TRN, CarPostal, les CJ, l'ASPFMN (Association pour la Sauvegarde du Patrimoine Ferroviaire

des Montagnes Neuchâteloises), Tourisme Neuchâtelois et d'autres acteurs, a travaillé à sa commémoration. Différentes manifestations ont été programmées, dont celle des TRN qui proposait des courses en voiture-salon, à destination des Ponts-de-Martel, avec petit déjeuner ou apéritif à la fromagerie des Ponts-de-Martel. Un stand, en collaboration avec CarPostal et les CJ, a en outre été tenu en gare de La Chaux-de-Fonds les samedis 25 et dimanche 26 août 2007.

La FLIRT TRN, jumelée avec celle des CFF, a circulé sur la ligne Neuchâtel - Le Locle, durant tout le week-end.

FÊTE DES VENDANGES

A la suite du désistement de certains sponsors des éditions précédentes, les entreprises TN et TRN ont dû renégocier les conditions de transport avec le Comité de la Fête.

Les TRN se sont engagés afin de pouvoir offrir aux participants de la Fête des conditions idéales de transport pour aller et revenir de la Fête en toute sécurité.

Des courses spéciales bus à destination de Neuchâtel et du Val-de-Ruz pour amener les vaudrusiens à la Fête et les ramener ont été mises en circulation. En outre, les TRN et les CFF ont mis en marche deux trains spéciaux dans la nuit de samedi à dimanche au départ de Neuchâtel afin d'assurer la liaison l'un avec Fleurier, l'autre avec Le Locle.

Deux offres de transport différentes ont été proposées:

Le Badge de la Fête des Vendanges au prix de CHF 10.- comprenant la validité sur le réseau des transports publics des TN et des TRN (Val-de-Ruz) durant les 3 jours de la Fête.

Le billet spécial Fête des Vendanges au prix de CHF 10.- permettant d'utiliser les trains au départ et à destination des gares situées dans le Canton de Neuchâtel sur les réseaux CFF, TRN et BLS durant la nuit de samedi à dimanche.

PROMOS DU LOCLE

Plus de 12'000 voyageurs ont été transportés sur le réseau Interurbain La Chaux-de-Fonds - Le Locle durant le week-end du 6 au 7 juillet 2007. La nouveauté de cette année est l'organisation de courses spéciales depuis le Val-de-Ruz à destination du Locle et retour. Au vu du succès obtenu, elles seront reconduites à l'avenir.



NOUVEAU SITE INTERNET

Conscients du formidable potentiel de la communication via internet, les TRN ont proposé, dès le 1er septembre 2007, un nouveau site internet à l'adresse www.trn.ch.

En présentant un site complètement nouveau, l'objectif des TRN a été triple, à savoir:

- développer une nouvelle ligne graphique,
- faciliter la navigation et la recherche d'informations,
- offrir de nouveaux services on-line.

1. Une nouvelle ligne graphique

L'accent a été mis sur un look plus urbain, une gestion harmonieuse de l'espace et une plus grande valorisation de l'image.

2. Une navigation aisée et intuitive

La qualité première du site repose sur la richesse d'informations proposées. Grâce à une architecture de l'information structurée en fonction des besoins, l'internaute n'a pas le sentiment d'être noyé sous un flot de données. De plus, un système de navigation clair, orienté utilisateur, permet d'y accéder rapidement et intuitivement.

3. De nouveaux services

Dès le début du projet, nous avons décidé que l'internaute ne devait pas être considéré comme un simple visiteur mais comme un client à part entière. Il était donc important pour nous de lui offrir un service en adéquation avec ses attentes. Un accès aux plans réseaux ainsi qu'aux horaires est le cœur du nouveau site mais bien d'autres services sont proposés tel que les flux rss, une info trafic ou l'accès aux horaires par téléphonie mobile.

Les malvoyants, dotés d'un lecteur braille, peuvent également accéder à nos informations en ligne. Une nouvelle page à l'intention des personnes à mobilité réduite a également été créée.

ACTIONS RENOUVELÉES

Abonnement de bienvenue

Durant tout le mois de novembre, un bus TRN avec un conducteur et un inspecteur a sillonné toutes les écoles primaires de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Les élèves de première année ont pu assister à une leçon «sur le terrain» durant laquelle les bases des règles de sécurité à respecter dans les bus et à pied leur ont été transmises.

A cette même occasion, les TRN leur ont offert un abonnement de bienvenue qui leur a permis de circuler librement sur tout le réseau urbain de bus de la Ville jusqu'au 31 décembre 2007.

ABeCeDaiRE

Afin de sensibiliser les enfants des écoles de La Chaux-de-Fonds, du Locle ainsi que des villages avoisinants soit Les Ponts-de-Martel, La Sagne et Les Brenets, deux collaborateurs TRN ont visité les classes de 5ème primaire. Chaque élève a reçu une brochure (sous forme de bande dessinée) ABeCeDaiRE avec 6 images représentant divers comportements que l'on retrouve souvent dans les transports publics. La durée d'une leçon est de 50 minutes et permet également un dialogue avec les enfants. Le nombre de jeunes ayant participé est de 850 pour l'année 2007.

Les élèves, les enseignants et les directions ont réservé un accueil très favorable à cette action au vu des nombreuses incivilités rencontrées aussi bien dans les transports publics que dans la vie en générale.

TRNinfo

Le TRNinfo a paru 5 fois en 2007. Ce journal d'entreprise, destiné aux organes et collaborateurs actifs et retraités, présente l'actualité de la Compagnie, une rubrique axée sur le personnel et une humoristique.

Onde Verte

En adéquation avec la politique romande et cantonale, la communauté tarifaire Onde Verte a lancé une campagne d'information et d'action visant à lutter contre les PICS de pollution.

Au travers du message «Agissons ensemble pour respirer un air plus sain!», elle cherche à sensibiliser la population à renoncer à sa voiture en cas de taux d'ozone ou de particules fines trop élevés. Dans cet esprit, elle s'est associée aux médias neuchâtelois (L'Impartial, L'Express, RTN et Canal Alpha), convaincus comme elle de la nécessaire participation au bien-être commun.

Un dépliant explicatif et des affichettes ont été très largement diffusés, tant au sein de la Communauté tarifaire que dans des entreprises, des lieux publics, des commerces, des guichets, des institutions publiques, des établissements de soins, etc.

En cas d'alerte, les points de vente Onde Verte arborent le signe «ALERTE PIC POLLUTION» et les médias relaient l'information. Chacun est alors en mesure d'agir rapidement en renonçant à utiliser son véhicule, en allant à pied ou en optant pour les transports publics avec la solution Onde Verte: un abonnement «spécial 7 jours» à prix très incitatif! Cet abonnement «PIC DE POLLUTION» est disponible à chaque alerte, dans tous les points de vente Onde Verte.



FINANCES

La jeunesse est garante de notre avenir. Les jeunes sont habitués à prendre les transports publics. Notre devoir est de leur offrir des moyens de transport performants afin que, plus tard, ils ne perdent pas cette habitude. Les problèmes énergétiques, qui deviendront à l'avenir de plus en plus cruciaux, inciteront cependant vraisemblablement de manière naturelle cette nouvelle génération à rester fidèle aux transports publics. Profitons de cela et ajoutons du confort, de la sécurité et de la flexibilité comme autant de leviers. Nous ne le répéterons jamais assez, notre avenir est dans la jeunesse...

Ainsi, forts de ce postulat, les TRN se font un devoir d'offrir aux usagers une palette de transports agréables. Tous les moyens financiers mis à disposition par nos commanditaires vont dans ce sens. Pas moins de 10 millions de francs ont été investis cette année dans des équipements modernes dont l'un des fleurons est une rame FLIRT au design et au confort attractif. Nous ne nous arrêterons pas en si bon chemin car nos efforts en investissements resteront soutenus les années prochaines.

Nos charges baissent légèrement alors qu'il est habituel de constater, année après année, une tendance générale à la hausse. Il y a, bien entendu, quelques postes qui augmentent mais ceux-ci sont heureusement compensés par d'autres diminutions plus importantes.

Parmi les augmentations, nous citerons la masse salariale qui reste proportionnelle au nombre de collaborateurs qui passent de 178 à 180 afin de répondre aux demandes de prestations de service et à l'augmentation de l'offre en fin d'année.

Les diminutions ont été obtenues par l'étude critique de tous les postes budgétaires en utilisant que l'essentiel nécessaire au bon fonctionnement du matériel et des services.

Les produits de transports n'ont montré qu'une progression relativement faible de 0,9%. Cette performance pourrait sembler décevante à première vue. Pourtant, il ne faut pas oublier que ces mêmes recettes avaient affiché, en 2006, une amélioration de 9,2%. Il s'agit donc d'un solide maintien d'une position.

C'est au niveau des produits accessoires que la progression est la plus importante puisqu'elle atteint 2,2%, notamment grâce aux prestations de services pour des tiers qui nous font régulièrement confiance.

Les indemnités des pouvoirs publics sont en adéquation parfaite avec l'offre négociée de prestations qui est ferme et définitive. Les conditions d'exploitation doivent donc être prévues à l'avance de manière à ne laisser que peu de place à l'imprévu. Et pourtant, il y a de l'imprévu. Nous nous sommes donc tournés vers une gestion rigoureuse, basée sur une bonne connaissance de la situation existante et sur une prévision à long terme suffisamment large. Cette prévision doit évidemment intégrer une perception des événements économiques, sociologiques, politiques et juridiques aussi large que possible afin d'éviter toute déconvenue.

Le résultat de l'exercice atteint CHF 158'715.-. La totalité de ce montant est mis en réserve pour d'éventuelles pertes ultérieures, conformément à la Loi sur les chemins de fer.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

en CHF	2007	2006
CHARGES		
CHARGES POUR LE PERSONNEL	18'252'044	17'951'494
Traitement et salaires	13'699'235	13'328'311
Charges sociales	4'552'809	4'623'183
FRAIS DE CHOSSES	7'717'818	7'845'488
Dépenses générales	1'280'221	1'244'648
Publicité et marketing	152'884	241'279
Assurances et dédommagements	348'188	339'301
Prestations de services par des tiers	1'832'971	1'861'005
Fermages et loyers	88'673	99'932
Energie et matières de consommation	1'850'882	1'836'562
Entretien des installations et des véhicules	2'163'999	2'222'761
FRAIS NON ACTIVABLES	171'498	269'664
AMORTISSEMENTS	7'857'920	8'059'907
FRAIS DE CAPITAUX	393'085	425'002
TOTAL DES CHARGES	34'392'365	34'551'555
PRODUITS		
PRODUITS DE TRANSPORT	9'008'015	8'925'977
INDEMNITES POUVOIRS PUBLICS	21'123'000	21'378'100
Indemnité de la Confédération	9'909'969	9'978'443
Indemnité du Canton	11'213'031	11'399'657
PRODUITS ACCESSOIRES	4'420'065	4'326'027
Prestations de services à des tiers	1'892'652	1'659'943
Fermages et loyers	919'414	935'968
Prestations pour des tiers	180'743	95'615
Produits du fonds de roulement	185'855	100'678
Contributions et subsides de tiers	60'000	87'288
Autres produits	1'181'401	1'446'535
TOTAL DES PRODUITS	34'551'080	34'630'104
RESULTAT	158'715	78'549
SOIT, PAR LIGNES (OU ACTIVITÉS) BÉNÉFICIAIRES :	158'715	83'526
- Chemins de fer des Montagnes neuchâteloises	21'284	11'586
- Chemin de fer du Val-de-Travers	39'013	12'284
- Autobus du Val-de-Travers	7'041	5'258
- Autobus du Val-de-Ruz (lignes V, G et S)	25'043	12'783
- Interurbain La Chaux-de-Fonds - Le Locle	21'232	0
- Urbain La Chaux-de-Fonds	30'976	7'788
- Urbain Le Locle	6'214	0
- Immeubles locatifs	7'912	21'808
- Locations de vélos	0	12'019
ET, PAR LIGNES (OU ACTIVITÉS) DÉFICITAIRES :	0	4'977
- Urbain Le Locle	0	613
- Interurbain La Chaux-de-Fonds - Le Locle	0	4'364



BILAN

en CHF	2007	2006
ACTIFS		
IMMOBILISATIONS	66'860'539	68'279'333
Valeur comptable des immobilisations	66'192'373	63'870'131
Compte des immobilisations	169'175'187	159'597'032
Compte des amortissements	- 102'982'814	- 95'726'901
Objets inachevés	668'164	4'409'200
Participations	2	2
FONDS DE ROULEMENT	13'856'458	14'702'736
Approvisionnements en magasin	994'387	1'151'569
Actif transitoire	29'397	48'158
Débiteurs	2'436'988	2'494'801
Valeur en portefeuille et prêts	526'797	622'735
Espèces, avoir CCP et banques	9'868'889	10'385'473
TOTAL DES ACTIFS	80'716'997	82'982'069
PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES	10'476'345	10'249'111
Capital social	6'814'410	6'814'410
Réserve pour pertes ultérieures (selon art. 64 LCF)	1'569'046	1'418'244
Autres réserves	2'092'889	2'016'457
CAPITAL ETRANGER	70'240'652	72'732'958
ENGAGEMENTS A MOYEN ET LONG TERME	15'400'953	18'547'322
Provisions	1'573'953	1'470'322
Dettes financières	13'827'000	17'077'000
ENGAGEMENTS A COURT TERME	4'412'337	3'160'778
Autres postes du passif	962'439	823'313
Créanciers	3'449'898	2'337'465
CONTRIBUTION D'INVESTISSEMENT DES POUVOIRS PUBLICS	50'427'362	51'024'858
Confédération	18'369'773	18'967'269
Canton de Neuchâtel	32'057'589	32'057'589
TOTAL DES PASSIFS	80'716'997	82'982'069

DÉCOMPTE FINAL DES MESURES D'AIDES TECHNIQUES

La loi fédérale sur les chemins de fer du 20 décembre 1957 (LCdF) prévoit, à l'article 56, que la Confédération peut accorder des contributions aux entreprises de chemins de fer concessionnaires en vue de leur permettre d'établir ou de compléter des installations ou d'acquérir des véhicules.

Nous publions ci-après le décompte final de la 6ème convention RVT de 1990 relative au garage routier de Fleurier, aux corrections de la Presta et de Môtiers, au dépôt ferroviaire de Fleurier et aux études de réaménagement de la Gare de Fleurier. Ce décompte a été soumis à l'Office fédéral des transports qui l'a accepté en date du 3 mars 2008.

CONVENTION RVT N°6 DU 10.10.1990 (SELON L'ARTICLE 56 LCDF)

Décompte final du 31.12.2006

A. ORIGINE DES FONDS

en CHF	Participation Confédération et cantons en %	Total Prêts + Contributions + Fonds propres (1=2+3+4+5)	Prêts remboursables (2)	Prêts Conditionnellement remboursables (3)	Contributions à fonds perdu (4)	Propre financement (5)
Confédération	49.40%	2'271'000.00	-	2'271'000.00		
Canton NE	50.60%	2'329'000.00	-	2'329'000.00		
Total selon Vb. n°7	100.00%	4'600'000.00	-	4'600'000.00	-	
Fonds propres ETC		2'906'566.66				2'906'566.66
Tiers		-				
Intérêts (Provisions compte n° 22210)		693'738.86			693'738.86	
FONDS À DISPOSITION		8'200'305.52	-	4'600'000.00	693'738.86	2'906'566.66

B. AFFECTATION DES FONDS

en CHF	Coûts budgétés (6)	Coûts globaux (7=12+15)	Financement art. 56 / 57 / 59 LCDF					Propre financement				
			Activat. part. Install./Stock (8)	Activation Install./Stock (9)	Compte d'amortissement (10)	Compte de résultats (11)	Total (12=8+9+10+11)	Activation Install./Stock (13)	Compte de résultats (14)	Total (15=13+14)		
Globalement prévu par les Pouvoirs publics	6'100'000.00											
Globalement prévu par la Compagnie	5'350'000.00											
1 Garage routier		2'397'370.90	1'883'815.90		-	-	1'883'815.90	450'517.00	63'038.00	513'555.00		
2 Correction de la Presta		3'131'130.16	1'466'883.00				1'466'883.00	861'049.00	803'198.16	1'664'247.16		
3 Correction Môtiers		386'284.00					-	386'284.00		386'284.00		
4 Fleurier, dépôt ferroviaire		342'480.50					-		342'480.50	342'480.50		
5 Fleurier, gare		10'487.80					10'487.80			10'487.80		
TOTAL FONDS INVESTIS	11'450'000.00	6'267'753.36	3'350'698.90	-	-	10'487.80	3'361'186.70	1'697'850.00	1'208'716.66	2'906'566.66		

C. ÉCARTS

Ecart budgétaire	-5'182'246.64	-45.3%
Différence Origine / Affectation des fonds *		-1'932'552.16

* Composition des fonds restants (Différence Origine des fonds / Affectation des fonds)	Total par participant	Prêts		Contributions à fonds perdu	Provisions Intérêts
		Prêts remb.	Prêts c.remb.		
Confédération reporté sur 9° crédit-cadre	954'680.77	0.00	617'154.74	0.00	337'526.02
Canton de Neuchâtel reporté sur 9° crédit-cadre	977'871.39	0.00	632'146.36	0.00	345'725.04
TOTAL	1'932'552.16	0.00	1'249'301.10	0.00	683'251.06



RAPPORT DE LA FIDUCIAIRE

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE TRN SA, La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe) de votre société pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

L'examen des engagements de prévoyance appelle le commentaire suivant :

TRN SA est affiliée auprès d'une caisse de pensions qui présentait au 31 décembre 2006 un taux de couverture de 81.96% pour un taux technique de 3% pour les anciens bénéficiaires de rentes, respectivement de 4% pour les nouveaux bénéficiaires de rentes. La part du défaut de couverture concernant TRN SA s'élevait à cette date à CHF 10'509'172.87. Les montants concernant la situation au 31 décembre 2007 seront communiqués ultérieurement.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts, à l'exception de l'incidence possible de l'élément présenté au paragraphe précédent.

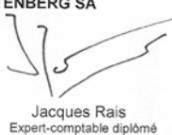
En dépit de cette réserve, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis car les dispositions de l'acte de fondation excluent une responsabilité des sociétés affiliées pour les engagements de la caisse de pensions. De plus, il n'est pas impossible que ce défaut de couverture puisse être partiellement résorbé par les mesures d'assainissement prises par la caisse de pensions, voire qu'il soit pris en charge par les pouvoirs publics ou compensé par les résultats futurs.

Nous relevons que les comptes de l'exercice 2007 ont été approuvés sans réserve, le 9 avril 2008, par l'Office fédéral des transports conformément à l'art. 70 al. 2 de la loi fédérale du 20 décembre 1957 sur les chemins de fer et l'art. 4 de l'ordonnance du DFTCE du 18 décembre 1995 concernant la comptabilité des entreprises de transports concessionnaires.

La Chaux-de-Fonds, le 11 avril 2008

FIDUCIAIRE LUCIEN LEITENBERG SA


Jacques Leitenberg
Expert-comptable diplômé
(Responsable du mandat)


Jacques Rais
Expert-comptable diplômé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de résultats et annexe)

ANNEXE AUX COMPTES - SELON ART. 663B DU C.O.

en CHF	2007	2006
VALEUR D'ASSURANCE CASCO DES VEHICULES FERROVIAIRES	58'426'474	49'399'341
VALEURS D'ASSURANCE-INCENDIE DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES:		
Choses	13'000'000	13'000'000
Véhicules ferroviaires	40'200'000	40'200'000
Véhicules routiers	24'140'000	24'140'000
Immeubles	52'219'070	49'106'200
DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE PROFESSIONNELLE:		
ASCOOP	0	0
PRÉLÈVEMENT SUR LES RÉSERVES:		
Réduction de la sous-couverture de la caisse de pensions ASCOOP*	0	1'300'000
Financement de la nouvelle rame ferroviaire FLIRT*	0	950'000

*selon décision de l'A.G. du 2 mai 2006

Le taux de couverture de la caisse de prévoyance TRN SA auprès de l'ASCOOP était, au 31 décembre 2006, de 81.96% pour un taux technique de 3% et 4% (intérêt technique pour les anciens bénéficiaires de rentes [jusqu'au 31.12.05]: 3%, nouveaux bénéficiaires de rentes [à partir du 01.01.06]: 4%). La part du défaut de couverture de la caisse de prévoyance TRN SA s'élevait à CHF 10'509'172.87 au 31.12.2006. Les résultats de l'année 2007 ne sont pas encore connus.

NOMINATIONS STATUTAIRES

Le mandat de l'Organe de révision, la FIDUCIAIRE LUCIEN LEITENBERG SA, arrive à échéance. Il est renouvelable pour une année.

RÉSOLUTIONS

Nous proposons à Mesdames et Messieurs les actionnaires l'adoption des trois résolutions suivantes :

1. L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2007.
2. Elle approuve la gestion et donne décharge au Conseil d'administration et à la Direction.
3. L'excédent des produits du compte de résultats est viré dans les réserves pour pertes ultérieures pour CHF 150'802.39 conformément aux articles 64 et 65 LCdF et dans les autres réserves CHF 7'912.45 correspondant aux activités libres.

La Chaux-de-Fonds, le 15 avril 2008.

TRN SA
Le Président, Pierre Duerrenberger

Le Directeur, Jean-Michel von Kaenel





transports régionaux
neuchâtelois

TRN SA
3, Allée des Défricheurs
Case postale 1429
CH-2301 La Chaux-de-Fonds
T: +41 (0) 32 924 24 24
F: +41 (0) 32 924 24 09
info@trn.ch
www.trn.ch

